

Séance publique du 29 mars 2004

Délibération n° 2004-1819

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Désignation de représentants au sein des conseils d'administration des lycées et collèges**

service : Délégation générale aux ressources - Service des assemblées

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 mars 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2001-0096 en date du 25 juin 2001, le conseil de Communauté a désigné ses représentants auprès des lycées et collèges.

Tous les représentants désignés par la Communauté urbaine doivent obligatoirement être membres de son Conseil. Madame Marguerite Fayle et monsieur Michel Brosset ayant démissionné de leur fonction de conseiller communautaire, il convient de procéder à leur remplacement au sein des conseils d'administration des lycées et collèges où ils siégeaient ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération n° 2001-0096 en date du 25 juin 2001 ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

Vu les résultats du scrutin ;

DELIBERE

Désigne :

a) - les remplaçants de madame Marguerite Fayle auprès des établissements suivants :

- collège Frédéric Mistral chemin sous le Fort - Feyzin	suppléant : madame Palleja
- collège Daisy Georges Martin 24, rue du 11 novembre 1918 - Irigny	titulaire : madame Palleja
- collège Marcel Pagnol rue Charles de Gaulle - Pierre Bénite	suppléant : madame Palleja

b) - les remplaçants de monsieur Michel Brosset auprès des établissements suivants :

- collège Elie Vignal 18, rue de Margnolles - Caluire et Cuire	suppléant : monsieur Durieux
- collège Maria Casares 115, rue Ampère - Rillieux la Pape	titulaire : monsieur Durieux

- collège Paul Emile Victor 3, bis avenue Général Leclerc - Rillieux la Pape	titulaire : monsieur Durieux
- lycée Albert Camus avenue des Nations - Rillieux la Pape	suppléant : monsieur Durieux

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,